

## Le tourisme de pêche poursuit son développement sur la Communauté de Communes de Noblat

Les hébergeurs sont invités à découvrir la qualification « Hébergement Pêche », un parcours « Famille » est en voie d'être labellisé et le personnel de l'Office de Tourisme se forme pour une meilleure information et promotion auprès des usagers.



Journée de formation à destination du personnel des offices de tourisme en octobre 2022  
© Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

### **Un atelier destiné aux hébergeurs sur la qualification « Hébergement pêche »**

L'Office de Tourisme de Noblat organise le **mardi 29 novembre** un atelier de **sensibilisation** autour de la **qualification « Hébergement pêche »** auprès de ses hébergeurs. Animé par Julien BARRET de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du 87, cet atelier prévoit la visite d'un hébergement qualifié ainsi qu'un temps d'échanges : charte qualité, modalités, documentations...

Jusqu'à présent **cinq hébergements** ont été qualifiés sur la Communauté de Communes de Noblat mais de nombreux autres hébergements touristiques disposent d'un potentiel de qualification. Les hébergeurs intéressés par cette qualification sont invités à **s'inscrire gratuitement** auprès de l'Office de Tourisme.

Tout au long de l'année, l'Office de Tourisme de Noblat propose des **rendez-vous pour les acteurs du tourisme** : eductours, rencontres hébergeurs, ateliers numériques... Retrouvez l'ensemble programme sur le blog pro : <https://cutt.ly/BlogPro>

## Un parcours pêche labellisé « Famille » à Saint-Léonard-de-Noblat en 2023

Un parcours de pêche est en en voie d'obtenir la **labellisation « Famille »** courant 2023 à Saint-Léonard de Noblat, près du **camping de Beaufort**. Ce sera le 6<sup>ème</sup> de la Haute-Vienne !

Une réunion de travail s'est tenue le 19 octobre dans les locaux de l'association agréée locale, l'AAPPMA de Saint Léonard de Noblat, pour étudier les aménagements à mettre en œuvre en collaboration avec la commune de Saint Léonard de Noblat, la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques et l'Office de Tourisme de Noblat.

## Une formation sur la pratique de la pêche dédiée aux Offices de Tourisme

La Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques a animé une **formation** le 20 octobre dans le cadre du **Schéma Départemental du Développement du Loisir Pêche** pour initier les **agents des Offices de Tourisme** de la Haute-Vienne à la pratique de la pêche tant d'un point de vue technique, règlementaire que géographique et pratique.

L'Office de Tourisme de Noblat a eu le plaisir de participer à cette demi-journée, en vue de toujours mieux renseigner les visiteurs à l'accueil et œuvrer à la promotion touristique de ce loisir en plein essor.

## Informations et inscription

Pour vous inscrire à l'atelier ou pour plus d'informations, veuillez contacter Laëtitia GIL, chargée de développement et référente partenaires, par email à [tourisme-developpement@ccnoblat.fr](mailto:tourisme-developpement@ccnoblat.fr) ou par téléphone au 05 55 56 25 06

Pour tous renseignements sur la pêche en Haute-Vienne, consultez le site de Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques : [www.federation-peche87.com](http://www.federation-peche87.com)

---

## Contact presse



### Office de Tourisme de Noblat

Mélina IHDI – Animatrice de la communication et du numérique & conseillère en séjour  
05 55 56 25 06 – [m.ihdi@ccnoblat.fr](mailto:m.ihdi@ccnoblat.fr)